



Le plan de rupture, c'est aussi avec l'École de Blanquer

jeudi 1er octobre 2020, par [Bariaud](#)

ACTUALITÉ

LE PLAN DE RUPTURE, C'EST AUSSI AVEC L'ÉCOLE DE BLANQUER

En ce qui concerne la rentrée, elle se passe dans la continuité des différentes étapes de la réouverture des écoles et établissements lors du déconfinement : un protocole sanitaire étique, modifié le 27 août à 4 jours ouvrés de la rentrée des élèves, 3 jours de la pré-rentrée du second degré et la veille de celle du premier degré. Certaines des recommandations de ce protocole sont inapplicables, faute d'espace et de personnels ; peu de précisions quant à l'aération des locaux, le fonctionnement de la restauration ou sur l'EPS.

Pourtant, le ministère a eu plusieurs mois depuis le déconfinement pour prendre les mesures permettant de concilier le retour de l'ensemble des élèves et la distanciation physique préconisée par le protocole... dans les cas où elle est possible. Un plan d'urgence aurait dû - et doit toujours - être financé, via un collectif budgétaire, pour recruter des personnels afin de diminuer les effectifs par classe (comme en Italie), installer des points d'eau supplémentaires ou trouver des solutions pour compenser l'insuffisance de salles pour multiplier les groupes dans les écoles et établissements.

De même, le ministre se refuse à prendre en compte la réalité de l'impact du confinement sur les apprentissages des élèves en refusant un allègement des programmes. Au contraire il exige un « rattrapage » du retard en un trimestre, en privilégiant, comme à son habitude, les « fondamentaux » au détriment de disciplines qu'il juge sans doute annexes.

Pire, il multiplie les évaluations nationales de rentrée, particulièrement chronophages, qui ne peuvent que conforter les élèves à leurs difficultés engendrées par le confinement, alors que la rentrée aurait dû, au contraire, leur permettre de se ressourcer. Le ministre réaffirme par ailleurs le refus du gouvernement de fournir gratuitement les masques aux élèves, ce qui est inacceptable.

Enfin, le gouvernement a renoncé à abandonner totalement les autorita-



tions d'avances pour les personnels à risque, mais en refusant, comme pour le privé, la liste des pathologies y ouvrant droit et en la refusant aux personnels vivant avec des personnes à risque. C'est inacceptable, la santé des agents doit demeurer une priorité.

Pour le reste, Jean-Michel Blanquer ne tire aucun enseignement de la crise sanitaire, économique et sociale comme des inégalités criantes révélées par le confinement. Il poursuit ses réformes (lycée, « fondamentaux », évaluations, restructuration, direction d'école...) de tri social des élèves, d'attaque contre le caractère national de l'éducation. La revitalisation des personnels promise se révélera annoncée après annonce, demeure liée à la contre-réforme des retraites et semble se préparer dans le même esprit que lors des discussions de début d'année. Tout porte à croire que le ministre restera dans la logique des solutions de revitalisation proposées en janvier, notamment insuffisantes.

qui ne concernaient qu'une partie des enseignantes et pas les autres catégories de personnels, avec des contreparties et sous forme de primes et non d'augmentation indiciaire.

Deux semaines après la rentrée, les fermetures de classes sont nombreuses et il aura fallu attendre le 14 septembre pour qu'une circulaire du ministre clarifie la situation des personnels dont les enfants ne peuvent être accueillis en classe. L'ARS Bretagne met en doute la qualité des masques et personne ne comprend les critères de fermeture de classe ou d'école/établissement ni les modalités de continuité pédagogique. Bel amateurisme !

Pour toutes ces raisons, la CGT contribue à une rentrée offensive et revendicative, pour une hausse des salaires, contre la réforme des retraites et de la Fonction publique et pour des moyens pour une école qui rompe avec la logique de concurrence et de tri social.

05

La Une N°254 - 8 septembre 2020

En ce qui concerne la rentrée, elle se passe dans la continuité des différentes étapes de la réouverture des écoles et établissements lors du déconfinement : un protocole sanitaire étique, modifié le 27 août à 4 jours ouvrés de la rentrée des élèves, 3 jours de la pré-rentrée du second degré et la veille de celle du premier degré. Certaines des recommandations de ce protocole sont inapplicables, faute d'espace et de personnels ; peu de précisions quant à l'aération des locaux, le fonctionnement de la restauration ou sur l'EPS.

Pourtant, le ministère a eu plusieurs mois depuis le déconfinement pour prendre les mesures permettant de concilier le retour de l'ensemble des élèves et la distanciation physique préconisée par le protocole... dans les cas où elle est possible.

Un plan d'urgence aurait dû - et doit toujours - être financé, via un collectif budgétaire, pour recruter des personnels afin de diminuer les effectifs par classe (comme en Italie), installer des points d'eau supplémentaires ou trouver des solutions pour compenser l'insuffisance de salles pour multiplier les groupes dans les écoles et établissements.

De même, le ministre se refuse à prendre en compte la réalité de l'impact du confinement sur les apprentissages des élèves en refusant un allègement des programmes. Au contraire il exige un «

rattrapage » du retard en un trimestre, en privilégiant, comme à son habitude, les « fondamentaux » au détriment de disciplines qu'il juge sans doute annexes.

Pire, il multiplie les évaluations nationales de rentrée, particulièrement chronophages, qui ne peuvent que confronter les élèves à leurs difficultés engendrées par le confinement, alors que la rentrée aurait dû, au contraire, leur permettre de se rassurer.

Le ministre réaffirme par ailleurs le refus du gouvernement de fournir gratuitement les masques aux élèves, ce qui est inacceptable.

Enfin, le gouvernement a renoncé à abandonner totalement les autorisations d'absences pour les personnels à risques mais en réduisant, comme pour le privé, la liste des pathologies y ouvrant droit et en la refusant aux personnels vivant avec des personnes à risques. C'est inacceptable, la santé des agent-es doit demeurer une priorité.

Pour le reste, Jean-Michel Blanquer ne tire aucun enseignement de la crise sanitaire, économique et sociale comme des inégalités criantes révélées par le confinement. Il poursuit ses réformes (lycée, « fondamentaux », évaluations, territorialisation, direction d'école...) de tri social des élèves, d'attaque contre le caractère national de l'Éducation. La revalorisation des personnels promise se réduit à des annonces après annonces, demeure liée à la contre-réforme des retraites et semble se préparer dans le même esprit que lors des discussions de début d'année. Tout porte à croire que le ministère restera dans la logique des scénarii de revalorisation présentés en janvier, notoirement insuffisants, qui ne concernaient qu'une partie des enseignant-es et pas les autres catégories de personnels, avec des contreparties et sous forme de primes et non d'augmentation indiciaire.

Deux semaines après la rentrée, les fermetures de classes sont nombreuses et il aura fallu attendre le 14 septembre pour qu'une circulaire du ministère clarifie la situation des personnels dont les enfants ne peuvent être accueillis en classe. L'ARS Bretagne met en doute la qualité des masques et personne ne comprend les critères de fermeture de classe ou d'école/établissement ni les modalités de continuité pédagogique. Bel amateurisme !

Pour toutes ces raisons, la CGT contribuera à une rentrée offensive et revendicative, pour une hausse des salaires, contre la réforme des retraites et de la Fonction publique et pour des moyens pour une École qui rompe avec la logique de concurrence et de tri social.